

le bulletin

Sacieres- st- Martin

AVRIL 2017

n°63

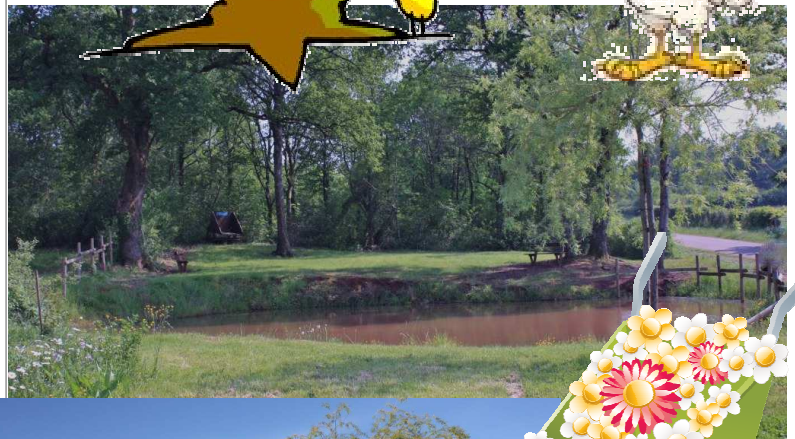
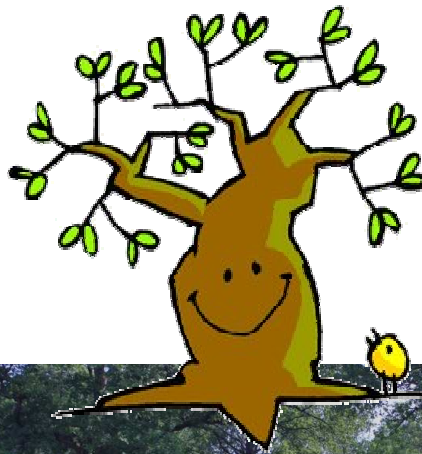
Le mot du Maire



Tout d'abord, je vous prie de nous excuser pour le désagrément que peut poser l'absence de Cassandra notre secrétaire de Mairie . En effet, elle doit accoucher au mois d'août , mais son état nécessite qu'elle reste alitée . Pendant cette période , la Mairie sera ouverte le mardi après-midi et le mercredi toute la journée ; le travail sera assuré par notre ancienne secrétaire Lydia . Nous souhaitons donc une bonne santé à Cassandra et bon courage à Lydia .

Comme chaque année à la même époque, nous avons voté le budget de la commune . Nos principaux investissements seront l'achat d'un tracteur, des travaux routiers à la Lande et au Colombier ainsi que les travaux de restauration de la maison « Authiat » . Une fois de plus nos dotations sont en baisse, l'état se désengageant de plus en plus envers nous . Nous les intéressons si peu qu'ils n'ont pas jugé utile de venir jusque chez nous pour apposer les affiches électorales !!!!

Th BERNARD



Citations :

« Quand les hommes politiques ouvrent leur parapluie, leur niveau de précipitation à réformer devient nettement inférieur à la moyenne saisonnière ».

« Les marques d'estime sont comme les promesses : elles n'engagent que ceux qui en font cas ! »

Daniel Confland



DATES Importantes

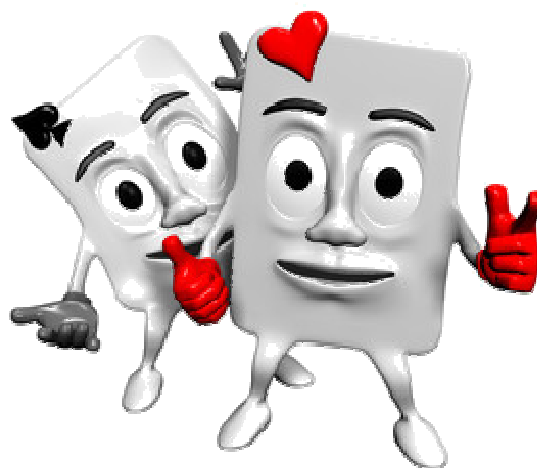
5 Mai : fabrication d'un arceau pour jardinière
7 Mai : Nettoyage printemps à Chéniers
20 Mai : Concours de pétanque à Chéniers
10 Juin : pêche pour enfant et repas (auberge espagnole) à ST CIVRAN
11 Juin : brocante au bourg de SACIERGES + repas à l'ABLOUX
15 juillet : repas du Lavoir

Et si on y allait !



BELOTE

Peu de participants ,mais une très bonne ambiance .Un cochon entier a été distribué entre tous les joueurs . Pour 2018 le comité des fêtes de Sacierges essayera d'organiser différemment son concours de belote en programmant une partie l'après- midi et une autre en soirée , espérant que cette formule sera mieux appréciée et correspondra aux attentes des futurs joueurs de cartes .



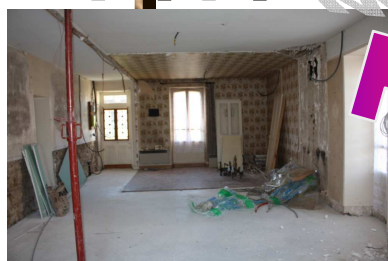
Pâques à la MINIERE



Cette année encore, une chasse aux œufs a été organisée à La Minière pour les enfants de la commune. Elle s'est déroulée le samedi 8 avril après-midi, sous le soleil. Répartis dans deux équipes, les enfants se sont engagés avec entrain dans une chasse aux indices devant les mener à un trésor. Pour obtenir ces indices, ils ont dû résoudre des énigmes ou participer à des jeux. Chaque équipe a ainsi trouvé son trésor : deux gros chocolats de Pâques à partager et un sachet de chocolats pour chaque enfant. La journée s'est ensuite terminée par un goûter.

Merci à toutes les personnes venues encourager les enfants ce jour là!

Travaux municipaux MAISONS FLEURIES



Maison Guy AUTHIAT
La rénovation est en cours .De grandes modifications et améliorations y sont effectuées . La fin des travaux est prévue fin septembre .
Un beau chantier communal .

Concours des maisons fleuries

Organisé par le département
(faire parvenir vos candidatures à la Mairie avant le 11 juin , avec un R I B).

Organisé par la Mairie

On fera le tour de la commune ,et on récompensera les maisons les mieux fleuries .
Merci de vos efforts .

La pêche pour les enfants

Organisé par les comités des fêtes de SACIERGES et de St CIVRAN, ce concours de pêche réservé aux enfants des deux communes se déroulera au bord de l'étang de Chas-singrimont. Les enfants devront être obligatoirement accompagnés par un adulte. Un avis d'inscription vous sera délivré le moment venu.

10 JUIN



Pétanque



En fin d'après-midi les habitants de ces deux communes sont invités à participer après 18 H à un pique-nique façon auberge espagnole au bord de cet étang. Les formalités vous seront distribuées. Profitons de ce moment pour nous rapprocher.

Auberge espagnole c'est quoi ???
Chacun apporte un plat sucré ou salé
à partager et déguster ensemble.

Merci d'informer de votre présence et de préciser si vous apportez un plat sucré ou salé.

SAMEDI 20 MAI 16 H CONCOURS DE PETANQUE

R D V à 16 H au terrain de boules de Chéniers
Inscriptions auprès de G BARITAUD tel. 02 54 47 59 36
G AXISA tel.; 02 54 47 57 95

Buvette ouverte au profit du comité des fêtes.
Pour ceux et celles qui le désirent, le CF offre une collation en soirée,
à la salle des fêtes de CHENIERS

Samedi 15 JUILLET

Repas du lavoir de CHENIERS
Réservé aux habitants de Chéniers et à
leurs invités, notez cette date

DIMANCHE 7 MAI 9H 30

Nettoyage de printemps au jardin du LAVOIR.

Comme tous les ans, les bénévoles qui se sentent concernés par l'embellissement du village, sont conviés à se retrouver au jardin du lavoir.

N'oubliez pas vos outils!!!!!!

Un apéro sera servi à l'issue des travaux et nous partagerons les habituelles douceurs apportées par des cuisinières de talent!!!!!!



RELAIS DE LABLOUX

Organise ce jour un repas à midi sous une ramée
Entrecôte; pommes de terre

+

Dessert

Sur réservation 18,50 €

De 13 H à 15 H Concert BERRY WHITE

tel : 02 54 47 56 74

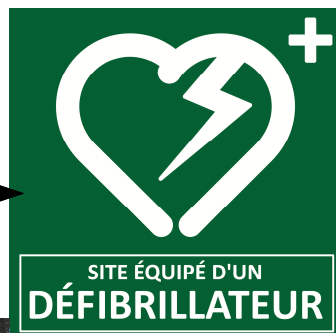
11 juin

Brocante à SACIERGES

À partir de 8 H



Le défibrillateur est situé sur le mur de l'église en face la mairie de Sacierges . Il est automatique et simple d'utilisation , au service de toute personne en difficulté .



CHENIERS
Nouveaux panneaux aux entrées du village . Ils ont été placés pour sensibiliser les véhicules et les amener à modérer leur vitesse .

RANDO CHAZELET 36

DIMANCHE 21 MAI
FORGES DE L'ABLOUX

3€ : RANDO PEDESTRE 10 OU 15 KM
3€ : RANDO CYCLO 30 OU 60 KM

Animation famille à partir de 14 H
Animation pêche , pétanque , cerf volant
Repas producteur locaux 10 €
Inscription 02 54 28 33 60

Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Peu de participants pour honorer la mémoire des combattants morts pour la France !
Quel dommage !!!

site internet

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :

WWW.mairie-sacierges.com

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune . Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent . Le bulletin municipal sera lui-même en ligne . Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie .

Commémoration
Comme tous les ans place Machelidon
Les habitants de SACIERGES se réunissent à Cheniers le 29 Juillet à 11 H

Collecte poubelles des jours fériés 2017

Pâques 17/4 → jeudi 20
fête du travail 01/5 jeudi 4
Victoire 1945 8/5 jeudi 11
Ascension 25/5 mercredi 24
Pentecôte 5/6 Jeudi 8
Fête Nationale 14/07 mercredi 12
L'Assomption 15/08 Jeudi 17
Toussaint 01/11 Jeudi 2
Noël 25/12 jeudi 28.

A NOTER

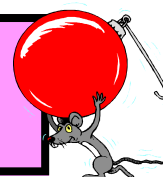
BIBLIOTHEQUE DE Sacierges
Ouvrte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
Et mercredi de 17 H à 19 H
Accessible gratuitement à tous
Adresse : Chéniers



HORAIRES

La Mairie sera ouverte au public
Lundi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30
Mardi : 9H à 12H
Jeudi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30

Numéros d'URGENCES
SAMU 36 LE 15
Secours Urgences le 15 , le 18, le 112
Gendarmerie le 17



Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

Rédaction : Agnès RENVOISE
:Guy AXISA

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 13 mars 2017 à 20 heures convocation du 1^{er} mars.**

L'an deux mil dix-sept, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Agnès RENVOISE

ABSENTS EXCUSES : Alfred PRINCE,

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX

Votants : 9

ORDRE DU JOUR :

- Délibération choix avocat pour représentation à la cour d'appel

Le Maire explique que Mme Laffeta Monique veuve Lacaze a fait appel du jugement du tribunal. Il convient de choisir un avocat pour représenter la commune. Mr le Maire propose Maître Lière, qui nous a déjà accompagnés dans cette affaire.

Le conseil municipal approuve à 9/9 voix pour que Maître LIERE représente la commune devant la cour d'appel de Bourges à l'audience du 28 mars 2017 dans l'affaire l'opposant à Mme LACAZE Monique veuve LAFFETTA.

- Maison AUTHIAT : Délibération 1 commune 1 logement – Etat des travaux

Le conseil municipal mandate M. le Maire pour demander la subvention « 1 commune 1 logement » auprès du Conseil Départemental (montant attendu : 15 200 euros). Les travaux sont commencés et devraient s'achever pendant l'été 2017. Certains travaux imprévus devront être réalisés (mise aux normes de l'assainissement par exemple, infiltrations d'eau). Le budget définitif sera prévu au budget 2017, ainsi que les différentes demandes de subvention à faire.

- Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire de la communauté de communes Brenne – Val de Creuse (conseil communautaire du 9 février 2017 ; document complet consultable en mairie)

Les orientations du budget principal sont maintenues pour 2017, à savoir solidarité (préserver la cohérence), action (politique d'investissements pour le territoire) et prudence (garantir les équilibres financiers). La DGF devrait rester stable en 2017 et le taux d'imposition devrait augmenter de 2%. Les principaux investissements prévus sont : la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire au Blanc pour 2,2 millions d'euros, la création d'une pépinière d'entreprises au Blanc, la création d'un espace de télétravail à Nuret le Ferron, l'agrandissement de la zone artisanale de Pouligny St Pierre, la contribution au développement local (opérations coeur de village), l'amélioration des écoles / cantines / accueils petite enfance, l'amélioration des postes environnement (achat de désherbeurs thermiques, chaudière bois à la CDC, voie verte, véhicules électriques), la mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la mise en place de projets culturels et touristiques.

Pour la mise en place du PLUI, plusieurs volets seront à traiter, dont le premier sera la place de l'agriculture au sein du PLUI. Les premières réunions de présentation et de consultation dans les communes de la CDC devraient commencer sans tarder.

- Délibération actualisation des tarifs des concessions du cimetière

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il n'y a pas de tarifs sur les concessions de 15 ou 30 ans pour le cimetière et qu'il convient de fixer les prix. Après délibération, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants à l'unanimité :

30 €/m² pour une concession pour 15 ans soit 90€ pour un emplacement de trois mètres carrés

et 25€/m² pour une concession pour 30 ans soit 75€ pour un emplacement de trois mètres carrés

Le tarif des concessions perpétuelles ne change pas et reste donc de 25€/m² soit 75€ pour un emplacement perpétuel de trois mètres carrés.

- **Délibération de transfert de compétences de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des**
- **Charges Transférées)**

hôpitaux de premier recours sont INDISPENSABLES à la vie. Par leur proximité, ils limitent les coûts et les effets induits des déplacements. Pour des raisons d'aménagement du territoire, nous demandons que la solidarité nationale joue pour préserver cet hôpital de proximité avec au minimum ses compétences actuelles.

Nous demandons le respect du protocole d'accord tripartite ARS-CH de Châteauroux et du Blanc, d'avril 2016 dont le maintien de la chirurgie complète et ambulatoire.

le maintien de la maternité avec toutes les prérogatives d'une maternité de niveau 1, sans restriction, avec la mise en place d'un stock permanent de cinq poches de plasma lyophilisé pour compléter en cas d'urgence hémorragique les cinq concentrés de globules rouges.

le rétablissement de conventions équitables avec le CHU de Poitiers.

l'orientation systématique vers les URGENCES du BLANC des personnes du bassin de santé du Blanc ayant appelé le 15 ou le 18, sauf urgence vitale ;

une véritable autonomie de gestion du site du Blanc, avec maintien des services administratifs.

Nous demandons le maintien de l'institut de formation en soins infirmiers et aides soignants indispensable pour garantir un nombre de soignants suffisant.

Le protocole d'accord complet concernant le principe de la fusion des deux établissements de santé est consultable en mairie.

- Délibération pour les tarifs des demandes d'urbanisme

Le Maire indique au conseil municipal que les demandes d'urbanismes en compétence de la communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2017 seront facturées à la commune en fin d'année par la communauté des communes. Aussi ces frais (qui ne seront donc plus pris en charge par la CDC) devront être demandés aux usagers.

Le Maire propose de fixer les tarifs suivants que le Conseil Municipal accepte approuve à l'unanimité :

Certificat d'Urbanisme d'information (CUa) 20€

Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb) 40€

Déclaration Préalable (Dp) 70€

Permis de Construire (PC) 100€

Permis d'Aménager (PA) 150€

Permis de Démolir (PD) 80€

QUESTIONS DIVERSES

Adhésion au service en matière d'information géographique proposé par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI).

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet du SDEI qui consiste à mettre à disposition l'outil SIG (Système d'Informations Géographiques) "Igéo 36" permettant la consultation des données géographiques du territoire de chaque commune. Cet outil pourra être enrichi de différentes couches d'informations représentant notamment les réseaux et ouvrages de distribution publique d'électricité (lignes HTA, BT et postes), le réseau d'éclairage public, le réseau d'eau potable et d'assainissement, le POS ou PLU, etc...

Afin d'être complet, ce service accompagne les utilisateurs dans leurs utilisations de l'outil mais comprend également une aide pour la collecte de nouvelles informations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'adhésion aux activités accessoires en matière de SIG du SDEI

autorise le Maire à signer la convention définissant les modalités techniques et financières de l'adhésion ainsi que tous les documents afférents à ce projet (avenants, ...).

Le coût est de 250 euros la première année puis 110 euros/an les années suivantes.

Motion pour la défense du guichet de la gare de St Sébastien (Creuse) et le retrait de la SNCF de la Maison de Services Au Public (MSAP)

Le 1er avril 2016, la Direction SNCF a imposé les fermetures de 5 guichets dont celui de St Sébastien. Face à la pression des élus, associations d'usagers, et de la Région Nouvelle Aquitaine, la SNCF a effectué une reculade le même jour, en rouvrant, mais à minima (Pour St Sébastien, les jeudis de 14h à 18h sauf jours fériés). Le maintien de l'ouverture des guichets dans les gares est contractuellement prévu dans la convention TER et le Conseil Régional s'est dit opposé à leur fermeture. Il travaille à un schéma Directeur sur l'ensemble de la Région. Parallèlement, des Maisons de Services Au Public sont progressivement mises en place. Elles consistent à mettre un simple ordinateur relié à Internet dans le hall du bureau de Poste. Les acteurs officiels qui ont accepté de faire partie du dispositif sont : Pôle Emploi, l'Assurance Maladie, la CNAV, GRDF, la Poste, la MSA et les Allocations Familiales. La SNCF a refusé de faire partie du dispositif au niveau national, mais accepte de faire partie de certaines MSAP avec comme objectif de faire fermer de VRAIS Services Publics, en l'occurrence les guichets dans les gares, contre l'avis des Régions. Les fonctionnalités de la MSAP pour la vente de billets SNCF sont très limitées : pas de possibilité de paiement en chèque bancaire, espèces, chèques vacances, bons retards, bons de réduction Grand Voyageur, obligation d'avoir un mail. Dans de nombreux cas, les usagers sont redirigés vers le guichet d'une gare. De surcroît, La Charte du Service Public, signée par l'Etat, prévoit notamment « que toute réorganisation se traduise par une amélioration dans la qualité des services rendus aux collectivités ou à la population », et de « faire précéder toute réorganisation ou création d'une véritable concertation, animée par le préfet, avec les élus, les opérateurs de service public et les usagers ».

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 11 avril 2017 à 20 heures convocation du 3 avril.**

L'an deux mil dix-sept, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Alfred PRINCE

ABSENTS EXCUSES : Guy AXISA, Dominique PELLERIN, Agnès RENVOISE

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX

Votants : 7

ORDRE DU JOUR :

PREAMBULE

La secrétaire de mairie Cassandra Baudry est en arrêt maladie pour plusieurs mois à compter du 10 avril 2017. Pour la remplacer, en raison de l'indisponibilité de secrétaires remplaçantes via le centre de gestion, M. le Maire a contacté Lydia Tassoto qui sera présente à la mairie le mardi après-midi et le mercredi toute la journée. La mairie sera ouverte au public sur ces plages horaires et une permanence sera également assurée par Thierry Bernard le samedi de 10h à 12h.

Approbation du Compte Administratif 2016 : Mme Bérénice LAMOUREUX demande l'approbation du budget ; elle est acceptée à 6/6 voix pour

Vote du budget principal 2017 : les propositions de M. le Maire pour le budget 2017 sont acceptées à 7/7 voix pour

les principaux éléments à retenir sont :

pour la section de fonctionnement

une baisse limitée des différentes dotations avec un total des recettes estimé à 403 171,63 euros

les dépenses prévues représentent la même somme avec une répartition par poste identique à 2016

pour la section d'investissement

le montant total des dépenses est estimé à 262 789,54 euros

les principaux projets sont :

les travaux de rénovation de la maison Guy Authiat (environ 76 000 euros avec une subvention minimale de 15 200 euros du Conseil Départemental)

l'achat d'un tracteur en remplacement du plus vieux (environ 90 000 euros avec 24 000 euros de subvention et 18 000 euros de reprise de l'ancien)

différents travaux de voirie pour un total de 70 000 euros (routes du village du Colombier, empierrement des chemins, curage de fossés)

Vote du budget assainissement 2017 :

Le montant du budget assainissement proposé pour 2017 est de 48 311,19 euros

ce budget reste équilibré grâce au versement d'une subvention du budget principal de 29 453,19 euros (augmentation suite à l'oubli du versement de cette subvention en 2015 et 2016). Les recettes sont néanmoins en augmentation constante du fait du nombre plus élevé d'habitations occupées à Chéniers.

Ce budget est accepté à 7/7 voix pour.

Vote des taux d'imposition pour 2017 :

Les dépenses et les recettes étant stables, le conseil municipal décide à 7/7 voix pour le maintien des taux d'imposition au même niveau qu'en 2015 et 2016 soit 14,69% pour la taxe d'habitation – 14,09% pour la taxe foncière – 37,54% pour la taxe foncière non bâtie

Maison AUTHIAT : Délibération 1 commune 1 logement – Etat des travaux

Le conseil municipal mandate M. le Maire pour demander la subvention « 1 commune 1 logement » auprès du Conseil Départemental (montant attendu : 15 200 euros). Les travaux sont bien avancés et devraient s'achever pendant l'été 2017.

Autres délibérations

1/ rachat du crédit assainissement : le conseil approuve cette renégociation des taux qui fait économiser 3105,84 euros (passage de 4,55% à 1,30%)

2/ non rattachement des charges et produit du budget assainissement comme les années précédentes

En l'absence d'éléments détaillés, les 2 autres délibérations sont reportées à la prochaine réunion de conseil (régisseur intérimaire et tarif du remplacement de vaisselles dans les salles des fêtes et les gîtes)

Questions diverses : répartition des permanences au bureau de vote pour les 2 tours des élections présidentielles

journées citoyennes à CHENIERS

Vendredi 5MAI
Dimanche 7 Mai

Quelques résidents du village se sont réunis dans les ateliers de Mr Pascal Baritaud afin de construire un portique . Ce portique sera placé au Charlet , une entrée du village . On ne peut que remercier cette équipe , composée de Gilles et Franck Baritaud , Daniel Lamy , Jacques Bichier , Guy Axisa , André Branlard , qui sous les ordres de Pascal Baritaud ont réalisé ce portique qui fleurira, comme celui déjà existant route de Chail-lac , encore plus Chéniers . Je n'oublie pas l'importance de l'aide, que nous ont portée par leur présence , Daniel Soulette , Claude Baritaud , Robin Best et l'apport énergétique des gâteaux et autre friandises confectionnés par Mmes Françoise Soulette , Danielle Axisa , Anne -Marie et Micheline Baritaud .



Régulièrement, 2 fois par an, c'est le désherbage et l'entretien autour du lavoir. Cette année encore, des petites mains ouvrières ont permis aux lavandes de s'épanouir, aux rosiers de s'étaler en majesté, aux graminées de s'élancer, aux iris de fleurir librement, débarrassés des « mauvaises » herbes qui empiétaient sur leur territoire.

Au même moment, des gaillards courageux ont réparé le lampadaire au-dessus du terrain de boules et les spots lumineux arrachés par le vent.

Mais le clou du jour, ce fut la pose de l'arceau fabriqué vendredi dans l'atelier de Pascal. Les entrées sud et nord de Chéniers vous accueillent équitablement avec des fleurs qui vous souhaitent la bienvenue !!!

Aux ouvriers et participantes du Vendredi se sont joints Mmes Moltini, Lancerotto, Baritaud Francette, Augros et Mrs Barré , Mauduit, Baritaud Claude, Wauthier, soit au total une vingtaine de personnes.

Est-il besoin de préciser que tous et toutes ont partagé dans la joie et la bonne humeur le traditionnel apéro qui nous réunit et nous réchauffe ???

Cependant, nous avons eu des pensées émues pour Roseline qui nous apportait sans défaillance son aide précieuse et qui nous a quittés il y a peu. Ainsi va la vie.....



